

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



18179760

Déposé au greffe du Tribunal de
l'entreprise de Liège, division Dinant le

05 DEC. 2018

~~Le greffier~~

N° d'entreprise : **0650688074**

Dénomination

(en entier) : **CESAM CONSULT**

(en abrégé) :

Forme juridique : **SPRL**

Adresse complète du siège : **RUE DU CENTRE 3 - 5600 VILLERS EN FAGNE**

**Objet de l'acte : DEMISSION GERANT - NOMINATION NOUVEAU GERANT - TRANSFERT
SIEGE SOCIAL - DECHARGE DE LA LIBERATION DE CAPITAL -
PROCURATION SPECIALE**

Il résulte de l'AGE du 05/11/2018,

1. Démission de gérant.

L'assemblée accepte la démission à dater de ce jour de Monsieur Daniel RATHMES et lui donne décharge tant pour l'exercice écoulé que pour la période du 01 janvier 2018 jusqu'à ce jour.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix.

2. Nomination d'un nouveau gérant.

Il est décidé de nommer un nouveau gérant dont le mandat prend cours ce jour :

-Monsieur Pascal OSTHEIMER, domicilié à 5660 Dailly, rue Bout de la ruelle, n° 8

Cette résolution est acceptée à l'unanimité des voix.

3. Transfert du siège social.

Il est proposé de transférer le siège social de la société à la date de ce jour à :

-Mariembourg, Place Marie de Hongrie, 21

Cette résolution est acceptée à l'unanimité des voix.

4. Décharge de la libération du capital.

L'assemblée décide de donner décharge à Monsieur Daniel RATHMES et Madame Cécile GROUX de la libération du solde non libéré des parts cédées ce jour à Monsieur Pascal OSTHEIMER, lequel accepte cette décision de la société.

Cette résolution est acceptée à l'unanimité des voix.

5. Procuration spéciale.

L'assemblée générale donne tous pouvoirs à Monsieur Michel ERNOULD, qui élit domicile auprès du bureau comptable FISCOTEC, rue Diane de Poitiers 2, 5660 Mariembourg, avec pouvoir de substitution à l'effet d'accomplir toutes formalités nécessaires en vue de l'exécution des décisions susmentionnées et de représenter la société à cet effet auprès de la Banque Carrefour des Entreprises, auprès du guichet

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 17/12/2018 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

Voor-
houden
aan het
Belgisch
Staatsblad



Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 17/12/2018 - Annexes du Moniteur belge

d'entreprises, auprès l'administration du Moniteur Belge, auprès l'administration de la TVA, auprès du greffe du tribunal de commerce et auprès de toutes autres instances officielles.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures

Pour extrait analytique conforme,

OSTHEIMER Pascal,
GERANT

Op de laatste biz. van Lijk B vermelden : **Recto** : Naam en hoedanigheid van de instrumenterende notaris, hetzij van de perso(o)n(en) bevoegd de rechtspersoon ten aanzien van derden te vertegenwoordigen

Verso : Naam en handtekening